

**DEPARTEMENT
DU DOUBS**

**ARRONDISSEMENT
DE BESANCON**

CANTON DE SAINT VIT

**COMMUNE DE SAINT VIT
25410 SAINT-VIT**

EXTRAIT

Du Registre de délibérations du Conseil Municipal

Séance du mois de octobre

L'an deux mille vingt, le 20 octobre à 20 h 30

Date de convocation :

14 octobre 2020

Date d'affichage :

26 octobre 2020

**Nombre de conseillers
en exercice :**

27

N° : 2

Objet de la délibération :

Avenant N° 1 au contrat
de coopération sport,
culture, jeunesse 2019-
2021

Résultat du vote

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Nombres de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 24

Représentés : 1

Absents : 2

Secrétaires : Anne BIHR, adjoint assistée de Patricia VALLY

Etaient présents : Pascal ROUTHIER, Marie-France BARRAUX, Anne BIHR, Arnaud BOVIGNY, Sophie CHARRIERE, Martine COMPANT, Thierry COURTOIS, Serge DEMARTHE, Carlos FONTINHA, Viviane GAUDEL, Pascal HERRMANN, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-Lise LAMIDEY, Jean-Louis MONTRICHARD, Nathalie MULENET, Dominique NICOLIN, Alain OLIEL, Stéphane PRETTE, Edith REBILLET, Jean-Luc REMOND, Rejane SIZINE, Laurent THIRIOT, Jeanine VIENNET, Arnaud VERDENET.

Absents excusés : Laurence CORNIER, Annick JACQUEMET

Procurations : Valérie BORDY à Arnaud BOVIGNY

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30, l'Assemblée peut délibérer valablement.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu du 16 septembre. Le conseil municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément aux orientations définies du projet stratégique C@P25, le Département a décidé de poursuivre son soutien financier en faveur des projets portés par les communes et les groupements de communes.

La commune ayant proposé des projets structurants, avec une stratégie de développement, et une intégration dans les axes C@P25, la Commission Permanente du Conseil Départemental lors de sa réunion du 28 septembre dernier, a voté une subvention de 16 000 € pour le Contrat de Territoire Sport, Culture et Jeunesse 2020 de Saint-Vit qui sera versé à l'association des FRANCAS, gestionnaire du contrat sur le territoire de la commune.

La commune ayant signé ce contrat prévoyant la conclusion d'un avenant annuel pour les années 2020 et 2021 le 6 août 2019, il convient donc de signer l'avenant n° 1 au contrat de coopération sport, culture, jeunesse 2019-2021.

Envoyé en préfecture le 28/10/2020

Reçu en préfecture le 28/10/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 025-212505275-20201020-20201002-DE

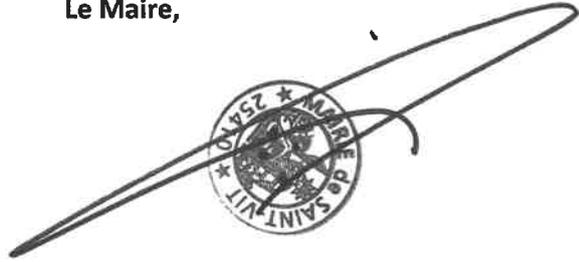
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de coopération sport, culture, jeunesse 2019-2021.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text "MAIRE DE SAINT-VINCENT" around the perimeter. The signature is a long, sweeping stroke that extends from the seal towards the right edge of the page.